

2026 CATALOGUE FORMATIONS

SÛRETÉ MALVEILLANCE



SÉCURITÉ INCENDIE

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :

ACTION DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS - CONSEIL ET FORMATION

26, rue du Moulin Bailly - 92250 La Garenne Colombes
contact@asgarth-consultants.fr - Tél. 01 46 67 77 77

Déclaration d'activité : 11921623092
Autorisation CNAPS : FOR-092-2124-02-24-20250586448
Article L612-14 du CSI -
L'autorisation d'exercice ne confère
aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise
ou aux personnes qui en bénéficient.
Arrêté préfectoral SSIAP n°2023-614 du 4 août 2024



ÉDITO

“VOTRE ESPACE CONSEIL ET FORMATION AU SERVICE DE VOS COMPÉTENCES”

Dans un environnement où les métiers de la sûreté et de la sécurité évoluent rapidement, portés par de nouvelles exigences opérationnelles et une professionnalisation croissante du secteur, Asgarth Consultants confirme son positionnement d'acteur de référence. Notre organisme, certifié Qualiopi et éligible aux financements CPF, s'inscrit résolument dans cette dynamique de montée en compétence, d'excellence opérationnelle et de conseil stratégique.

Nous mettons à votre disposition un environnement pédagogique alliant expertise, innovation et qualité :

- un site moderne de 1 000 m² classé ERP de type R, répondant aux exigences réglementaires en matière de sécurité et d'accueil du public ;
- 8 salles de formation équipées d'écrans interactifs, de wifi haut débit et de mobiliers modulables permettant toutes les configurations pédagogiques ;
- des plateaux techniques dédiés aux mises en situation ;
- un dojo de 70 m² conçu pour les exercices pratiques et les modules opérationnels.

Ces infrastructures soutiennent notre volonté de vous proposer des parcours immersifs, professionnalisants et conçus pour répondre précisément à vos besoins.

La qualité de nos parcours de formation repose sur notre service pédagogique, garant de la conformité des programmes de formation, des attendus et objectifs pédagogiques, et capable de construire, sur demande, des formations intra adaptées aux besoins spécifiques de vos organisations. Ce rôle stratégique assure que chaque action de formation délivrée par Asgarth est rigoureuse, efficace et directement opérationnelle.

Nos formateurs, sélectionnés pour leur expertise métier, leur expérience terrain et leurs compétences pédagogiques, apportent des enseignements concrets et immédiatement applicables.

Parallèlement, notre service back-office veille à une gestion administrative complète et fluide : recrutement des stagiaires en formation initiale, administration des dossiers inter et intra, relations avec les financeurs, coordination avec le CNAPS, et accompagnement quotidien de nos apprenants.

Au-delà de l'excellence de nos formations, Asgarth Consultants se positionne comme un véritable partenaire conseil, pour vous accompagner dans la conception de parcours de développement des compétences, l'optimisation des dispositifs de formation et l'alignement stratégique des programmes sur vos besoins métier et réglementaires.

En choisissant Asgarth Consultants, vous bénéficiez d'un partenaire structuré, fiable et engagé, capable de concilier formation de qualité et accompagnement stratégique.

Ensemble, construisons le parcours qui vous conduira vers votre réussite.

Nicolas CHIEZE - Directeur général adjoint

LE CENTRE DE FORMATION



NOUS REJOINDRE

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

SNCF Gare Les Vallées,
ou Gare de Bécon Les Bruyères
Bus n° 178, Europe

ASGARTH CONSULTANTS

Date de création : Janvier 1991

N° déclaration d'activité : 11920954292

N° autorisation d'exercice CNAPS : FOR-092-2124-02-24-20250586448

ASGARTH CONSULTANTS est un organisme de formation Sûreté et Sécurité certifié QUALIOPI qui propose un large choix de formations et d'outils destinés aux entreprises, aux salariés, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux organismes d'insertion et de reconversion professionnelle.

NOS OBJECTIFS

Nous aurons à cœur de vous placer au centre de nos préoccupations.

Nous attachons une grande importance à vos projets de formation Inter et Intra et aux objectifs que vous vous êtes fixés.

Pour ce faire, nous vous proposerons un choix de formations qualifiantes, certifiantes et diplômantes. Si nécessaire, notre pôle pédagogique sera en mesure de vous proposer une ingénierie de formation spécifique à vos attentes.

LES BÉNÉFICES DE NOS SOLUTIONS ASGARTH CONSULTANTS

- Juridique : conformité face aux exigences réglementaires
- Social : management et rétention des équipes
- Opérationnel : performance collective et individuelle
- Qualité : maintien des certifications

AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

- Habilitation INRS H31875/2018/SST-1/0/12
- Agrément formation et organisation des examens SSIAP (1,2 et 3) : agrément préfectoral n° 0030.
- Agrément CPNEFP de la branche Prévention et Sécurité Privée n° 9209032303.
- Organisme reconnu centre d'examen.
- Habilitation Électrique (HOB0, BSBE).
- Certifié QUALIOPI.



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :

ACTIONS DE FORMATION



LE CENTRE DE FORMATION



L'ÉQUIPE



Sophie G.
RESPONSABLE BACK-OFFICE

« Forte de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la formation, j'ai acquis une expertise solide dans la mise en œuvre opérationnelle de formations dans des secteurs variés tels que l'hôtellerie restauration, le BTP, le commerce, la sécurité. Aujourd'hui, ce parcours alliant animation et gestion de projets, rigueur et écoute me permet de mettre en place et d'optimiser les procédures administratives d'ASGARTH CONSULTANTS et d'accompagner efficacement les apprenants dans les démarches administratives et réglementaires qu'implique le secteur de la sécurité ».



Nicolas C.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

« Issu d'un parcours de 18 ans dans l'Armée de l'Air, j'ai évolué vers des fonctions de management RH au sein de groupes nationaux et internationaux. Aujourd'hui, fort de plus de 20 années d'expérience dans les ressources humaines, j'accompagne les organisations dans leurs enjeux de transformation, de professionnalisation et de développement des compétences, notamment dans les secteurs de la sûreté et de la sécurité ».



Chloé R.
CHARGÉE DE MISSION RH

« Après une année de Bachelor RH en alternance au sein d'ASGARTH CONSULTANTS, je poursuis mes études en Master management des ressources humaines et du recrutement. Chargée de mission RH, mes principales missions consistent à recruter les futurs agents de prévention et de sécurité, à préparer les promotions et à accompagner les stagiaires pendant et après leur formation ».



Stéphane W.
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

« Issu des rangs de la police ferroviaire, j'ai acquis des compétences en sûreté et sécurité que je transpose au quotidien dans la construction de modules de formation sur mesure à l'intention de clients contraints par des problématiques de sécurité importantes. Interlocuteur privilégié des formateurs et des apprenants, je suis garant du bon déroulement des formations, j'accompagne l'évolution des offres de formation, j'anime les équipes de formateurs et supervise le suivi pédagogique des apprenants ».



Jathika S.
CHARGÉE D'AFFAIRES FORMATION

« Titulaire d'un Bachelor en Management des Opérations et actuellement en Master Marketing Digital & Commerce, je cumule 5 ans d'expérience dans le domaine de la formation. Aujourd'hui j'occupe le poste de Chargée d'affaires formation. Mes missions principales s'articulent autour de l'accompagnement commercial de nos clients et de la gestion de la communication digitale. L'objectif : valoriser notre offre, accompagner le développement de l'entreprise et placer la satisfaction client au cœur de notre stratégie. »



Lina T.
CHARGÉE DE MISSION RH

« Après une année de Bachelor RH en alternance dans l'équipe d'ASGARTH CONSULTANTS, je poursuis mes études en Master généraliste RH. J'occupe le poste de Chargée de mission RH. Je suis chargée du recrutement des personnes souhaitant se former au métier d'agent de prévention et de sécurité et de la constitution des promotions. Mes missions sont variées, allant de la préparation logistique des formations et de leur suivi, au coaching et à l'accompagnement des futurs Agents de prévention et de sécurité ».



NOTRE EXPERTISE

1.

ANALYSE DES BESOINS

En amont de la formation, le pôle pédagogique d'ASGARTH CONSULTANTS étudie votre besoin. Nous élaborons ensemble un projet, nous définissons les objectifs et concevons ensemble le parcours formation le plus adapté.

2.

ÉVALUATION ET CONSEIL

Tous nos apprenants sont évalués en entrée et sortie de formation. Une démarche volontaire qui permet à chacun de suivre sa progression et de s'assurer que l'objectif est bien atteint.

3.

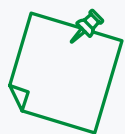
CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Nous connaissons l'importance du savoir ainsi que l'importance du savoir-faire en situation de travail. Notre approche pédagogique répond à cette double exigence, sans pour autant négliger les aspects de vos compétences personnelles.

4.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Nous constituons, rédigeons et adressons les dossiers administratifs pour réussir votre entrée en formation. À chaque étape du parcours de formation, nous sommes à vos côtés pour faciliter votre expérience apprenant et pour vous aider à atteindre vos objectifs.



Depuis 1991, Asgarth Consultants façonne l'avenir de la sécurité en plaçant l'humain au cœur de ses priorités. Nous concevons des formations attractives, en phase avec les évolutions du secteur, pour permettre à chaque stagiaire de renforcer et d'actualiser ses compétences. Grâce à une veille technologique constante, nous intégrons les innovations les plus pertinentes afin d'optimiser l'efficacité professionnelle. À l'écoute de nos partenaires, nous analysons les besoins, proposons des solutions sur-mesure et partageons une ambition commune de réussite.

SOMMAIRE DES FORMATIONS

SÛRETÉ MALVEILLANCE



- TFP APS - RNCP N° 36648
- MAC APS
- FORMATION ACCUEIL SÉCURITAIRE
- PRÉVENTION ET GESTION DES ACTES DE MALVEILLANCE - RETAIL LUXE
- MANAGEMENT OPÉRATIONNEL
- GESTION DES CONFLITS
- GESTION DES CONFLITS DÉGRADÉS
- SELF-DÉFENSE
- FORMATION INITIALE ASRA-D - RNCP N° 37616
- ENTRAÎNEMENT ASRA D
- MAC ASRA-D
- RISQUES TERRORISTES
- DÉTECTION DE LA MALVEILLANCE
- FORMATION CCC ASTP - RS N°7346

SÉCURITÉ INCENDIE

- SSIAP 1 - RS N°5641
- RECYCLAGE SSIAP 1
- REMISE À NIVEAU SSIAP 1
- SSIAP 2 - RS N°5642
- RECYCLAGE SSIAP 2
- REMISE À NIVEAU SSIAP 2
- SSIAP 3 - RS N°5643
- RECYCLAGE SSIAP 3
- REMISE À NIVEAU SSIAP 3
- EPI
- EPI en VR ou AR
- PERMIS FEU
- SSI

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- SST
- MAC SST
- PSE1
- FC PSE1
- PSE2
- FC PSE2
- H0B0-H0V
- BE MANŒUVRE/BS
- GESTES ET POSTURES
- GESTES QUI SAUVENT
- ÉQUIPIER D'ÉVACUATION
- ÉQUIPIER D'ÉVACUATION "PSH"
- DÉFIBRILLATEUR





La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :

ACTION DE FORMATION

Déclaration d'activité de prestataire de formation : 11 92 16230 92.

Autorisation d'exercer CNAPS : FOR-092-2124-02-24-20250586448.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique
à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »

Art L612-14 du livre VI du CSI.



SÛRETÉ MALVEILLANCE

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



DURÉE : 175 heures



PARTICIPANTS : 4 à 12



CODE STAGE : TAPS



LIEN CPF : <https://urls.fr/OzCrWb>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



METTRE TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

Parce qu'une bonne préparation change tout, on vous offre 14 heures de révision en plus ! Plus de pratique, plus d'aisance et surtout plus de chances de réussir votre examen.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Assurer la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré.

Assurer le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité).

Alerter sa hiérarchie et les équipes d'intervention.

Porter secours aux personnes.

Assurer le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Devenir Agent de Prévention et de Sécurité.

PRÉREQUIS

Maîtriser la langue française (compréhension écrite et orale) au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS (ministère de l'Intérieur) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers, un casier judiciaire traduit en français de moins de trois mois et un titre de séjour délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français.

Ce titre professionnel enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est accessible par le biais de la formation en alternance mais peut aussi s'obtenir par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour les personnes ayant déjà un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité privée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéos, support de cours, ordinateurs.

Moyens de secours :

- Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie).
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau, extincteur CO₂.
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées.
- Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS.
- Des gants pour l'exercice des palpations de sécurité.
- Un magnétomètre.

Poste Central de sécurité pédagogique :

- Un Système de Sécurité Incendie catégorie A.
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes.
- 3 appareils émetteurs-récepteurs, 3 téléphones, une armoire à clés.
- Une centrale d'alarme intrusion.
- Un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 4 caméras.
- Un registre de consignes, un registre de clés, de badges et de visiteurs, un modèle de permis feu, un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.
- Engins pyrotechniques.

VALIDATION DES ACQUIS

QCU & Mise en situation pratique (examen sur une journée).

RECYCLAGE

Maintien des acquis et des compétences tous les 5 ans.

AGRÉMENT

FOR-092-2124-02-24-20250586448.

PROGRAMME

- UV 1 : Module secourisme (14 heures).
- UV 2 : Module environnement juridique (21 heures).
- UV 3 : Module gestion des conflits (14 heures).
- UV 4 : Module stratégique (8 heures).
- UV 5 : Module prévention des risques d'incendie (7 heures).
- UV 6 : Module professionnel (7 heures).
- UV 7 : Module sensibilisation aux risques terroristes (13 heures).
- UV 8 : Module professionnel (45 heures).
- UV 9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages (7 heures).
- UV 10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7 heures).
- UV 11 : Module gestion des risques (11 heures).
- UV 12 : Module événementiel spécifique (7 heures).
- UV 13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7 heures).
- UV 14 : Module industriel spécifique (7 heures).

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (MAC APS)



DURÉE : 27 heures



PARTICIPANTS : 4 à 12



CODE STAGE : MAPS



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



ON S'OCCUPE DE TOUT POUR VOUS

Nous prenons en charge le suivi de votre dossier et nous le transmettons au CNAPS. Vous pouvez aussi réaliser votre MAC SST juste avant la formation.

Et pour les groupes, pensez à demander nos tarifs préférentiels !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les compétences professionnelles des agents de prévention et de sécurité.

Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique.

Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes disposant d'une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.

INFORMATION IMPORTANTE

Suite à la parution du décret n°2022-198 du 17 février 2022, les ressortissants étrangers sans distinction (UE et Espace économique européen compris) doivent justifier pour obtenir ou renouveler leur carte professionnelle, d'un niveau de français B1 selon le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. L'arrêté du 31 mars 2022 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française (...) a fixé les documents recevables, pour justifier de ce niveau :

Le diplôme national du Brevet.

Un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalent au B1 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Un diplôme délivré par une autorité française ou à l'étranger, sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation (par ex : CAP, BEP, Titre RNCP ou CQP/TFP de niveau 3 minimum...).

Une attestation de réussite au test de connaissance du français (TCF) de France Education International, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Une attestation de réussite au test d'évaluation du français (TEF) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 prévoit également qu'il est possible de justifier du niveau B1 de connaissance de la langue française par :

Une attestation de comparabilité délivrée par l'organisme ENIC-NABIC au vu d'un diplôme délivré à l'issue d'études suivies en français, par les autorités de l'un des pays dont la liste est fixée par l'arrêté NOR INTV20006315a du 12 mars 2020 (États francophones, Algérie, Maroc, Tunisie). Ces dispositions sont applicables à partir du 1^{er} mai 2022.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (MAC APS)

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Poursuivre son activité d'Agent de Prévention et de Sécurité.

PRÉREQUIS

Détenir une carte professionnelle en cours de validité ou une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cas de carte professionnelle périmée et titulaire d'une carte SST en cours de validité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support de formation, vidéos, matériels factices.

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation du suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences.

RECYCLAGE

Tous les 5 ans.

AGRÈMENT

FOR-092-2124-02-24-20250586448.

PROGRAMME

Le cadre juridique d'intervention de l'agent de sécurité (7 heures) :

Actualiser les connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle. Principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine, symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et respect qui leur est dû ; État de droit et le respect de l'ordre public.

Les compétences opérationnelles générales (7 heures) :

Gérer les situations de conflit.

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage.

Les compétences professionnelles spécifiques - Prévention des risques terroristes (13 heures) :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.

Connaître les niveaux de risques associés.

Connaître les différents matériels terroristes.

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.

Savoir entretenir sa culture de la sécurité.

Se protéger soi-même.

Protéger – Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.

Sécuriser une zone.

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.

Notions de secourisme « tactique ».

Alerter les secours.

FORMATION ACCUEIL SÉCURITAIRE

TECHNIQUES D'ACCUEIL SÉCURITAIRE ET D'ANALYSE COMPORTEMENTALE



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : ACCU



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



UNE FORMATION 100 % ADAPTÉE À VOUS

Pensée spécialement pour les salariés en poste d'accueil sécuritaire, cette formation en intra vous aide à adopter les bons codes et la bonne posture. Le but est d'offrir une expérience client optimale, même dans les contextes les plus exigeants.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Comprendre les codes et les attentes du client.

Travailler sa posture, soigner son image et améliorer sa communication verbale et non verbale.

Se positionner comme un ambassadeur du client.

Créer un accueil client personnalisé et répondre aux situations difficiles avec empathie et proactivité.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de Prévention et de Sécurité ayant pour mission l'accueil, filtrage sur des sièges sociaux et des sites de prestige.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Poursuivre son activité d'Agent de Prévention et de Sécurité sur des sites imposant des standards élevés en matière d'accueil, de courtoisie et de sens du service.

PRÉREQUIS

Être agent de prévention et de sécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Exercices et mises en situation.
- Pédagogie participative et questions réponses.
- Support pédagogique de la formation.
- Auto évaluation préalable en amont de la formation.
- Évaluation des acquis en fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support PowerPoint, vidéos / remise d'un support stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS

QCM & Mise en situation pratique.

La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

TECHNIQUES D'ACCUEIL SÉCURITAIRE ET D'ANALYSE COMPORTEMENTALE

PROGRAMME

Module 1 : Introduction à l'importance de l'accueil sécuritaire sur des sites prestigieux.

Module 2 : Attentes client en matière d'accueil sécuritaire, expérience visiteurs et utilisateurs (charte Cordiality).
Définition et enjeux du cordiality management chez le client.
Éléments clés d'un accueil réussi.
Maîtriser les comportements d'ouverture lors d'un accueil.
La gestion de l'espace.

Module 3 : La communication verbale, non-verbale, para-verbale, ses registres de langage.
Utilisation d'un langage clair et positif.
Écoute active.
Langage corporel.
Expressions faciales.
Proximité et espace personnel.
Gestion des situations délicates et conflictuelles avec élégance.

Module 4 : Accueil des personnes en situation de handicap.
Comprendre les différents types de handicap.
Adapter son comportement et sa communication pour un accueil inclusif.
Connaître les réglementations et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité.

Module 5 : Exemples pratiques en situation d'accueil.

PRÉVENTION ET GESTION DES ACTES DE MALVEILLANCE - RETAIL LUXE

ANTICIPER, PROTÉGER, RASSURER : LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ EN ENVIRONNEMENT LUXE



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : PGAM



LIEU DE FORMATION

Nous intervenons en intra (dans vos locaux) ou dans notre centre de formation aux dates de votre choix.



ALLIER SÉCURITÉ ET EXPÉRIENCE CLIENT

Conçue avec votre service sécurité, notre formation répond aux exigences du retail luxe. Elle permet d'acquérir les bons réflexes pour protéger, tout en garantissant une expérience client irréprochable. Animée par des experts issus des forces de sécurité intérieure, elle associe discrétion, maîtrise et qualité de service au quotidien.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Améliorer la maîtrise de vos processus internes de prévention et de gestion des actes de malveillance.

Analyser les techniques de vols et apprendre à détecter les comportements suspects afin de renforcer vos pratiques professionnelles.

Consolider votre capacité à désamorcer une situation conflictuelle et à gérer votre propre stress.

Apprendre à minimiser l'impact d'un vol à main armée par une gestion efficace de l'évènement.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout collaborateur évoluant dans un environnement retail luxe.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Intégrer une équipe en contact avec un public premium dans un environnement retail luxe.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Active, expérientielle et contextualisée.
- Jeux de rôles et scénarios adaptés au niveau de risques et aux fonctions de chacun.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support PowerPoint, vidéos.

VALIDATION DES ACQUIS

La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les ans.

PRÉVENTION ET GESTION DES ACTES DE MALVEILLANCE - RETAIL LUXE

ANTICIPER, PROTÉGER, RASSURER : LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ EN ENVIRONNEMENT LUXE

PROGRAMME

Procédures internes : appropriation et application :

S'assurer de l'appropriation de vos procédures internes de lutte contre la malveillance par l'ensemble des participants. Comprendre l'utilité de ces procédures et savoir les appliquer avec rigueur et discernement.

Analyse et identification des risques :

Analyser les menaces inhérentes à votre milieu professionnel et spécifiques à votre lieu de travail. Identifier les différents modes opératoires liés au vol (par ruse, sous contrainte, d'opportunité, programmé).

Détection de la malveillance :

Apprendre à observer les signaux faibles : le langage verbal et non verbal. Savoir détecter des comportements suspects : le comportement universel vs le comportement étonnant.

Comportements conflictuels :

Apprendre à reconnaître les déclencheurs d'une situation conflictuelle. Stratégies de gestion et de résolution d'un conflit : apprendre à gérer votre stress.

Le vol à main armée :

Gestion d'un vol à main armée : les comportements à adopter et ceux à proscrire. Prise en charge des conséquences immédiates et post-événement : l'appel aux forces de l'ordre et aux services de secours.

Mises en situation :

Exercices de mises en situation simulant différents types d'incidents et de situations conflictuelles. Débriefing et analyse de la journée de formation.

FORMATION MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL ET CADRE LÉGAL DU CHEF DE POSTE / CHEF DE SITE EN SÉCURITÉ



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 12



CODE STAGE : MCDS



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



DÉVELOPPER UNE POSTURE MANAGÉRIALE SOLIDE

Cette formation vous accompagne pour renforcer votre légitimité et gagner en efficacité dans l'encadrement de vos équipes. Communication, organisation et prise de décision : développez les bonnes pratiques !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Maîtriser les fondamentaux du management opérationnel.
Connaître vos obligations légales liées à la gestion d'équipe sur votre site.
Prévenir le harcèlement au travail, comprendre les facteurs de risque.
Renforcer vos compétences en communication opérationnelle et en gestion de situations de tension.

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de poste et chefs de site en sécurité.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Se professionnaliser dans sa pratique en tant que chef de poste ou chef de site.

PRÉREQUIS

Occuper le poste de chef de poste ou de chef de site dans les métiers de la sûreté ou de la sécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation en milieu professionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support PowerPoint.

VALIDATION DES ACQUIS

La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

FORMATION

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL ET CADRE LÉGAL DU CHEF DE POSTE / CHEF DE SITE EN SÉCURITÉ

PROGRAMME

Jour 1 - 7h : Fondamentaux et cadre légal :

1. Identifier le rôle et le positionnement du manager (1h30)

Définir le positionnement managérial dans l'organisation.
Identifier les responsabilités clés du manager.
Comparer et adapter les différents styles de management.

2. Développer une communication managériale efficace et un leadership affirmé (2h)

Appliquer les techniques de communication professionnelle.
Formuler des consignes claires et opérationnelles.
Pratiquer un feedback constructif et motivant.

3. Appréhender le cadre juridique applicable au management (2h)

Connaître les dispositions du Code du Travail relatives à la santé, la sécurité et la prévention.
Identifier les obligations légales du manager.
Définir la procédure disciplinaire dans le respect du cadre réglementaire.

4. Reconnaître et prévenir les situations de harcèlement au travail (1h30)

Définir juridiquement le harcèlement moral et sexuel.
Repérer les signes et situations sensibles.
Mettre en œuvre les obligations d'alerte et de signalement.

Jour 2 - 7h : Outils avancés et prévention :

5. Gérer efficacement les situations conflictuelles (2h)

Analyser les causes et mécanismes des conflits.
Mettre en œuvre la méthode DESC.
Traiter les situations concrètes à partir de cas pratiques.

6. Intervenir face aux situations sensibles et à risque (2h)

Réagir de manière appropriée face à des situations de harcèlement.
Gérer les incivilités et les violences verbales.
Réguler les émotions dans un contexte professionnel tendu.

7. Organiser l'activité et mobiliser la motivation des équipes (1h30)

Planifier et prioriser l'activité de l'équipe.
Clarifier les rôles, missions et responsabilités.
Activer les leviers de motivation individuelle et collective.

8. S'entraîner par la mise en situation et formaliser un plan d'action (1h30)

Expérimenter les pratiques managériales par des jeux de rôle.
Analyser des situations professionnelles réelles.
Elaborer un plan d'amélioration managérial personnalisé.

MIEUX COMMUNIQUER FACE AUX CONFLITS



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : GECO



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



PRÉVENIR ET GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES

Destinée aux professionnels en contact avec le public, la formation vous aide à adopter les bons réflexes pour désamorcer les tensions et gérer les conflits avec professionnalisme.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Repérer les sources de conflits et leur donner du sens.
Maîtriser des outils d'analyse de situation.
Acquérir des méthodes de gestion et de résolution des conflits.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Intégrer une équipe en contact avec le public.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation en milieu professionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support PowerPoint, vidéos / Remise d'un support stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

AGRÈMENT

FOR-092-2124-02-24-20250586448

PROGRAMME

Identifier le risque

Les origines et les types de conflits.
Les étapes d'un conflit.
Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit.

Analyser les comportements conflictuels

Traiter une agression verbale, gérer les émotions.
Adopter des techniques verbales.
Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.
Savoir gérer les conséquences du conflit.

Application pratique

Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits.

FORMATION

GESTION DES CONFLITS DÉGRADÉS

GESTION DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS, LA DÉESCALADE ET LA PROTECTION DU PROFESSIONNEL



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : GCOD



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



UNE EXPERTISE TERRAIN AU SERVICE DE VOTRE FORMATION

Nos formations sont animées par des formateurs issus de la police nationale ou de la gendarmerie nationale. Leur expérience opérationnelle et leur approche pédagogique vous permettent d'acquérir des méthodes concrètes, faciles à comprendre et directement applicables sur le terrain.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Développer les capacités de l'apprenant en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Intégrer une équipe en contact avec le public.

PRÉREQUIS

Certificat médical pour la pratique du sport.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation en milieu professionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Protège-tibias, mitaines MMA, boucliers de percussions.

VALIDATION DES ACQUIS

- Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

PROGRAMME

Connaître le cadre légal de la légitime défense :

Les conditions à réunir pour être en état de légitime défense.

Connaître le principe de l'intervention graduée :

Savoir adapter sa réponse en fonction du niveau de menace.

Maîtriser les techniques d'intervention professionnelles :

Être capable de faire des évitements et de maintenir une personne à distance.
Être capable de restituer les techniques de riposte à mains nues.
Être capable de restituer les techniques de dégagement sur saisies.

ACQUÉRIR LES TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DANS UN CADRE PROFESSIONNEL



DURÉE : 21 heures



PARTICIPANTS : 4 à 10



CODE STAGE : SEDE



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



SAVOIR RÉAGIR EFFICACEMENT

Pensées pour les salariés afin de les aider à mieux faire face aux situations d'agression ou de tension, nos formations permettent de développer les bons réflexes en matière de prévention, de gestion du stress et de techniques de défense adaptées au cadre légal.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Développer les compétences juridiques, comportementales et techniques permettant de prévenir, gérer et neutraliser une agression physique en privilégiant la désescalade, le maintien à distance et les techniques de protection adaptées, dans le strict respect du cadre légal de la légitime défense et de la proportionnalité de la réponse.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Renforcer la confiance en soi et la capacité à analyser rapidement une situation afin de prendre les décisions les plus adaptées pour préserver son intégrité physique.

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite un certificat médical d'aptitude au sport.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mises en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dojo, équipements de protections individuels, boucliers de percussions, gants de boxe et de MMA, bâtons d'entraînement, lampes torches, etc.

VALIDATION DES ACQUIS

- Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 2 ans.

ACQUÉRIR LES TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DANS UN CADRE PROFESSIONNEL

PROGRAMME

Jour 1 : Cadre juridique et prévention des situations conflictuelles

Maîtriser le cadre juridique du code pénal relatif à la légitime défense, la présomption de légitime défense et l'état de nécessité (01h30).

Maîtriser le cadre juridique relatif aux violences volontaires (01h00).

Identifier les comportements à risque et les signaux faibles annonciateurs de tension (01h30).

Adapter sa communication verbale et non verbale pour prévenir l'escalade d'un conflit (01h30).

Savoir se positionner dans l'espace afin d'assurer sa propre sécurité et celle des personnes présentes (01h30).

Jour 2 : Techniques de contrôle à distance et gestion du positionnement

Savoir effectuer, avec les membres supérieurs, les techniques de garde, de déplacements et de contrôle - maintien à distance, gestion du rapprochement - (02h00).

Savoir effectuer, avec les membres inférieurs, les techniques de garde, de déplacements et de contrôle - maintien à distance, gestion du rapprochement - (02h00).

Savoir effectuer, avec les membres supérieurs, les techniques de garde, de déplacements et de maintien à distance par une percussion (03h00).

Jour 3 : Techniques de dégagement et gestion des situations dégradées

Savoir effectuer, avec les membres inférieurs, les techniques de garde, de déplacements et de maintien à distance par une percussion (02h00).

Savoir effectuer un dégagement sur saisie et remettre l'individu à distance par des injonctions puissantes et/ou une percussion libre (02h00).

Savoir effectuer les différents dégagements à la suite d'une chute au sol (01h30).

Evaluation :

Parcours de restitution sur l'ensemble des compétences apprises précédemment à travers des mises en situation sur un individu - seul ou en équipe (01h30).

FORMATION INITIALE ASRA-D - RNCP N° 37616

FORMATION INITIALE AGENT DE SÉCURITÉ RENFORCÉ ARMÉ - CAT D



DURÉE : 105 heures



PARTICIPANTS : 4 à 6



CODE STAGE : ASRD



LIEN CPF : <https://lc.cx/ZIN75N>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



DONNER UN NOUVEL ÉLAN À VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Cette formation s'adresse aux agents de prévention et de sécurité souhaitant évoluer vers les métiers de la sécurité privée armée. Elle permet de développer les compétences attendues sur le terrain dans le but d'obtenir un diplôme de niveau 4.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Permettre à un agent de sécurité privée de travailler avec une arme, sur autorisation du préfet, dans des lieux où les personnes et les biens qu'il protège présentent un risque exceptionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de sécurité titulaire d'une carte professionnelle APS en cours de validité.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Travailler en tant qu'agent de sécurité renforcé armé des armes de la catégorie D dans des lieux et des conditions qui le nécessitent.

PRÉREQUIS

1ère étape :

Séance collective de recrutement et tests de positionnement.

Avoir validé les tests de français de compréhension écrite et orale - validé niveau B1.

Avoir validé les tests de vérification des compétences APS.

Avoir validé les tests psychologiques (définis par l'UFACS).

Avoir satisfait aux tests physiques (définis par l'UFACS).

2ème étape :

Satisfaire aux exigences de l'entretien mené par un expert métier (CV et lettre de motivation à fournir).

3ème étape :

Vérification du niveau initial requis pour participer à la formation.

Être titulaire d'une carte professionnelle d'agent APS (MAC à jour).

Fournir un certificat médical de moins de 3 mois, d'aptitude à la pratique sportive en compétition, de non contre-indication à la pratique d'une arme de catégorie D ainsi qu'à la pratique d'une activité de self défense (modèle défini par l'UFACS).

Être titulaire d'un certificat de secourisme SST, PSC1 ou équivalent, en cours de validité.

FORMATION INITIALE ASRA-D - RNCP N° 37616

FORMATION INITIALE AGENT DE SÉCURITÉ RENFORCÉ ARMÉ - CAT D

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mises en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dojo.
- Matraques de type bâton de défense télescopiques ou tonfas.
- Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes catégorie D.
- Boucliers de percussions, protèges tibias, coquilles de protection génitale, gants de type MMA ou Boxe.
- Kit médical de secourisme tactique.
- Lampes torches.
- Moyens de communication radios.

VALIDATION DES ACQUIS

- Examen final en deux parties : partie théorique (QCU) et partie pratique (mise en situation).
- Diplôme de niveau 4.

RECYCLAGE

Entraînement régulier : deux séances par an obligatoires de sept heures de mise en situation, soit deux fois par semestre tous les ans.

Maintien et actualisation des compétences (MAC) : une fois tous les cinq ans (14h).

PROGRAMME

UV1 : Maîtriser les différents cadres juridiques d'usage des armes de catégories D et B (21h00).

UV2 : Maîtriser les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories D (07h00).

UV3 : Pratiquer l'armement de catégorie D : maniement des armes en sécurité, usages et techniques de garde et de déplacement à main nue, avec armes de catégorie D (39h00).

UV4 : Tactique générale : savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe, avec les forces de l'ordre. Adapter la réaction à la menace. Agir en situation de stress, en cas d'inspection visuelle de bagages et de palpation (38h00).

ENTRAÎNEMENT AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ARMÉ - CAT D



DURÉE : 7 heures 45



PARTICIPANTS : 4 à 6



CODE STAGE : ASRE



LIEU DE FORMATION

ASGARth CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



UN CADRE DE FORMATION PENSÉ POUR LA PRATIQUE

Notre dojo, nos équipements professionnels et l'accompagnement de formateurs spécialisés en techniques d'intervention vous permettent de vous entraîner dans des conditions proches des réalités du terrain !

CONTACT



ASGARth CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation obligatoire permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles requises pour continuer d'exercer en tant qu'agent de prévention et de sécurité armé des armes de la catégorie D.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de prévention et de sécurité armé (armes de la catégorie D).

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Entraînement régulier obligatoire pour les APS armés des armes de la catégorie D conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 (article 14-1) permettant de conserver et de renouveler leur carte professionnelle.

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite une bonne compréhension de la langue française et un certificat médical d'aptitude aux sports de combat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mises en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dojo.
- Matraques de type bâton de défense télescopiques ou tonfas.
- Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes catégorie D.
- Boucliers de percussions, protèges tibias, coquilles de protection.
- génitale, gants de type MMA ou Boxe.
- Kit médical de secourisme tactique.
- Lampes torches.
- Moyens de communication radios.

VALIDATION DES ACQUIS

- Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Deux séances par an obligatoires de sept heures de mise en situations, soit une fois par semestre tous les ans.

ENTRAÎNEMENT AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ARMÉ - CAT D

PROGRAMME

Module juridique :

Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes.

Entraînement pratique :

Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité.

Gérer un incident avec le recours aux armes.

Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES ASRA-D



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 6



CODE STAGE : MASR



LIEU DE FORMATION

ASGARTh CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



MAINTENIR SES COMPÉTENCES À JOUR

Parce qu'un agent bien formé est un agent plus efficace sur le terrain, cette formation permet aux agents de sécurité renforcée munis d'armes de catégorie D de renouveler leur carte professionnelle tout en actualisant leurs compétences. L'objectif : continuer à exercer en toute conformité, avec des pratiques adaptées aux exigences actuelles du terrain.

CONTACT



ASGARTh CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Permettre à un agent de sécurité renforcé armé des armes de la catégorie D de maintenir et d'actualiser ses compétences et se conformer avec ses obligations réglementaires pour le renouvellement de sa carte professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de sécurité renforcé armé titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité pour travailler avec des armes de catégorie D.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois maximum.

DÉBOUCHÉS

Continuer de travailler en tant qu'agent de sécurité renforcé avec des armes de catégorie D dans des lieux et des conditions qui le nécessitent.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de gardiennage, ou de surveillance humaine, avec armes de catégorie D.

Être titulaire d'une attestation de formation MAC APS datant de moins de 24 mois.

Détenir une pièce d'identité en cours de validité.

Être titulaire d'une carte SST en cours de validité.

Avoir suivi ses entraînements réguliers pour l'année en cours.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES ASRA-D

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mises en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dojo.
- Matraques de type bâton de défense télescopiques ou tonfas.
- Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes catégorie D.
- Boucliers de percussions, protèges tibias, coquilles de protection génitale, gants de type MMA ou Boxe.
- Kit médical de secourisme tactique.
- Lampes torches.
- Moyens de communication radios.

VALIDATION DES ACQUIS

Mise en situation pratique.

PROGRAMME

UV1 - Module juridique :

Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation, au transport et à l'usage des armes et des munitions (03h00).

UV2 - Module tactique :

Emploi de l'armement (11h00).

SENSIBILISATION AU RISQUE TERRORISTE



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : TERR



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



ADOPTER LES BONS RÉFLEXES FACE À LA MENACE TERRORISTE

Notre formation permet d'acquérir les gestes essentiels et les bonnes réactions en cas de menace terroriste. À travers des consignes simples et des mises en situation concrètes, chacun apprend à adopter une posture attentive et responsable pour contribuer à la sécurité de tous.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Développer une culture de vigilance face au risque terroriste afin d'identifier les menaces, d'adopter les comportements appropriés en matière de prévention, de protection et d'alerte, et de contribuer efficacement à la sécurité des personnes en facilitant l'intervention des forces de l'ordre et des services de secours.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Développer les réflexes essentiels pour prévenir la menace terroriste, réagir efficacement en situation de crise et contribuer à la protection de votre environnement et des personnes.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support PowerPoint, vidéos.
- Remise d'un support stagiaire.
- Matériels factices.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

SENSIBILISATION AU RISQUE TERRORISTE

PROGRAMME

Module 1 : Comprendre la menace terroriste (1h00).

Définition du terrorisme et de ses enjeux.

Panorama des différentes formes de terrorisme et de radicalisation violente.

Analyse des modes opératoires et des cibles potentielles.

Évolution de la menace sur le territoire national.

Module 2 : Identifier les risques et adopter une posture préventive (1h30).

Reconnaître les comportements et situations pouvant constituer un signal d'alerte.

Développer une culture de vigilance au quotidien.

Mettre en œuvre les bonnes pratiques de prévention et de sécurisation des espaces.

Intégrer les principes de « voir, comprendre, signaler ».

Module 3 : Réagir face à une attaque terroriste (2h00).

Adopter les bons réflexes en cas d'événement.

Appliquer les principes de protection individuelle et collective.

Se mettre en sécurité et contribuer à la mise à l'abri des personnes.

Adapter son comportement selon le contexte et les consignes des autorités.

Module 4 : Alerter et coopérer avec les services de secours et les forces de l'ordre (1h00).

Déclencher une alerte efficace et transmettre les informations essentielles.

Comprendre le rôle des différents intervenants.

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre et des services de secours.

Respecter les périmètres de sécurité et les consignes opérationnelles.

Module 5 : Mise en situation et débriefing (1h30).

Exercices pratiques et études de cas.

Analyse des comportements attendus et des erreurs à éviter.

Débriefing collectif et consolidation des acquis.

Synthèse des points clés et évaluation des connaissances.

FORMATION DÉTECTION DE LA MALVEILLANCE

IDENTIFIER LES SIGNAUX FAIBLES ET ANTICIPER LES RISQUES



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : DMAL



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



MIEUX DÉTECTER LES COMPORTEMENTS À RISQUE

Destinée aux agents de prévention et de sécurité en contact avec le public, cette formation aide à repérer plus facilement les comportements suspects. Grâce à l'étude du langage non verbal et de l'analyse comportementale, elle vous permet de renforcer votre vigilance et d'anticiper les situations de malveillance.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir les techniques de l'analyse comportementale.
Apprendre à détecter les comportements malveillants.
Gérer un conflit en préservant sa sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Intégrer une équipe dans un environnement à fort flux de visiteurs.

PRÉREQUIS

Travailler dans le secteur de la sécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs, matériels factices.

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

FORMATION DÉTECTION DE LA MALVEILLANCE

IDENTIFIER LES SIGNAUX FAIBLES ET ANTICIPER LES RISQUES

PROGRAMME

Module 1 : Les techniques de l'analyse comportementale.

La communication non verbale.

Les expressions faciales, les mouvements oculaires.

Les gestes.

Module 2 : La détection des comportements malveillants et analyses

Détection des comportements suspects.

L'individu suspect.

Les signes d'un comportement agressif.

Module 3 : La gestion du conflit en préservant sa sécurité

Le triangle de la menace.

Le triangle de l'agresseur.

Le positionnement de l'agent.

ASSURER LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ DANS LES ACTIVITÉS LIÉES AUX TRANSPORTS PUBLICS DE PERSONNES (CCC ASTP)



DURÉE : 35 heures



PARTICIPANTS : 6 à 12



CODE STAGE : ASTP



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



SE SPÉCIALISER DANS LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS

Ce certificat de compétences complémentaires permet aux agents de sécurité privée de développer une expertise dans le domaine des transports publics de personnes. Une spécialisation qui élargira vos compétences et vous fera évoluer vers de nouvelles missions !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Assurer la prévention et la sécurité dans les activités spécifiquement liées aux transports publics de personnes.

Opérer dans les enceintes des opérateurs de transports, et tous les lieux autorisés par la réglementation identifiés dans le cadre contractuel.

La mission s'effectue dans le cadre de la chaîne de sécurité en parfaite coopération de sécurité avec les forces de l'ordre et les équipes habilitées dédiées aux opérateurs des transports.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Agent de prévention et de sécurité positionné dans les transports publics.

PRÉREQUIS

Titulaire de la carte professionnelle au titre de l'activité « agent de gardiennage ou de surveillance humaine » en cours de validité.

L'entrée dans le parcours de formation menant à la certification n'exige pas de demander une quelconque ancienneté.

Avoir effectué la mise à jour de ses connaissances du cadre légal. (Programme de révision en ligne avec test QCU de validation et attestation de réussite à fournir).

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valide, PSE1 ou 2 recyclé, PSC1 de moins de 2 ans ou recyclé.

Certificat médical de moins de six mois d'aptitude à la pratique sportive.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Tests d'évaluation sur les capacités d'analyse et de réaction par rapport aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées lors de la prévention et sécurité liée au transport public de passagers.
- Mises en situation dans un lieu adapté par tirage au sort d'une situation parmi 12 représentatives des missions et situations rencontrées.

ASSURER LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ DANS LES ACTIVITÉS LIÉES AUX TRANSPORTS PUBLICS DE PERSONNES (CCC ASTP)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, d'écrans numériques interactifs, d'ordinateurs portables et de tablettes individuelles pour l'examen QCU.
- Support de cours individuel remis aux participants.
- Boucliers de percussions, gilets anti perforation, liens d'entraves souples pédagogiques, protèges tibias, coquilles de protection génitale, gants de type MMA, bâtons mousse, protections corps complet type Red-Man.
- Engins explosifs improvisés, colis abandonnés, rubalises.
- Modèle de compte rendu vierge et/ou trame de compte rendu type, protocoles de prise en charge des victimes.

AGRÉMENT

N°12023 UFACS

PROGRAMME

UV1 : Juridique.

Notion générale de sécurité dans les transports.
Cadre légal de la sécurité privée et cadres légaux d'intervention.
Comprendre et maîtriser les spécificités applicables à l'environnement professionnel des transports publics.
Environnement juridique de l'agent de sécurité dans les transports.

UV2 : Lutte contre les atteintes sexuelles et sexistes dans les transports.

Lutter contre les atteintes sexuelles et sexistes dans les transports.

UV3 : Doctrines.

Règles de conduite de l'agent de sécurité dans les transports.

UV4 : Gestes et techniques d'intervention.

Interventions de l'agent de sécurité dans les transports.
Mettre en œuvre des gestes techniques d'intervention.
S'approprier la démarche tactique et technique d'intervention.
Intervenir lors d'une mise en situation opérationnelle.

UV5 : Situations dégradées spécifiques aux transports.

Prévenir, agir, secourir en situations d'actes terroristes ou extrêmes.
Gérer les situations dégradées spécifiques aux transports.

UV6 : Gestion post événement.

Agir lors de la gestion post événement.



SÉCURITÉ INCENDIE

AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 1)



DURÉE : 70 heures



PARTICIPANTS : 4 à 12



CODE STAGE : INS1



LIEN CPF : <https://urls.fr/taSZ9Z>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



METTRE TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

Parce qu'une bonne préparation fait la différence, nous vous offrons 14 heures de révision supplémentaires en plus des 70 heures réglementaires. Plus de pratique et plus de confiance pour aborder votre examen dans les meilleures conditions.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et compétences pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Veiller dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, au maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.

Assurer le secours à victime et l'assistance aux personnes de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 1.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un brevet de secourisme en cours de validité (PSC1 ou SST ou PSE1).

Être capable de rédiger une main courante.

Aptitude médicale sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois (modèle fourni).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours, aire de feu.

AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 1)

VALIDATION DES ACQUIS

QCM & Mise en situation pratique.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences :

Le feu.

Comportement au feu.

Sécurité incendie :

Principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement d'isolation des risques, évacuation du public et des occupants, désenfumage, éclairage de sécurité, présentation des différents moyens de secours.

Installations techniques :

Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents :

Le service de sécurité, présentation des consignes de sécurité et main courante, poste de sécurité, rondes de sécurité et surveillance des travaux, mise en œuvre des moyens d'extinction, appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants.

Concrétisation des acquis :

Visites applicatives, mises en situation d'intervention.

RECYCLAGE AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 1)



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RCS1



LIEN CPF : <https://urls.fr/a5Ad2z>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



ACTUALISER SES CONNAISSANCES

Le recyclage est l'occasion de revoir les fondamentaux de la sécurité incendie et les missions clés des agents. Une étape essentielle pour maintenir ses compétences à jour et continuer à intervenir avec efficacité !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation destinée au maintien et à l'actualisation des compétences professionnelles des agents de sécurité incendie et d'assistance à personnes titulaires d'une qualification ERP 1 ou IGH 1, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 1 et pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois minimum.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 1.

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 1.

Justifier d'au moins 1607 heures d'activité en tant qu'agent SSIAP 1 sur les 36 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

Être titulaire d'un brevet de secourisme en cours de validité (PSC1 ou SST ou PSE1).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie Cat A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours, aire de feu.

RECYCLAGE AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 1)

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation du suivi du stage de recyclage.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Sécurité incendie :

Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement d'isolation des risques, évacuation du public et des occupants, désenfumage, éclairage de sécurité, présentation des différents moyens de secours.

Réglementation incendie :

Évolution des textes en matière de prévention et de réglementation incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Rôle et missions des agents :

Le service de sécurité, rondes de sécurité et surveillance des travaux, mise en œuvre des moyens d'extinction, mise en situation d'intervention, appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

FORMATION REMISE À NIVEAU SSIAP 1

REMISE À NIVEAU AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 1)



DURÉE : 21 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RNS1



LIEN CPF : <https://urls.fr/AFuEYf>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



REPRENDRE LES BASES EN TOUTE CONFIANCE

La remise à niveau permet de revoir les fondamentaux de la sécurité incendie et de consolider les bonnes pratiques. Une formation pensée pour renforcer ses acquis.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP 1 ou IGH 1, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 1 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP 1 ou de recouvrer la capacité à travailler comme agent de sécurité incendie.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 1.

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 1.
Être titulaire d'un brevet de secourisme en cours de validité (PSC1 ou SST ou PSE1).
Aptitude médicale sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois (modèle fourni).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie Cat A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours, aire de feu.

REMISE À NIVEAU AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 1)

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi du stage de recyclage.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Sécurité incendie :

Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement d'isolation des risques, évacuation du public et des occupants, désenfumage, éclairage de sécurité, présentation des différents moyens de secours.

Réglementation incendie :

Évolution des textes en matière de prévention et de réglementation incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Rôle et missions des agents :

Le service de sécurité, rondes de sécurité et surveillance des travaux, mise en œuvre des moyens d'extinction, mise en situation d'intervention, appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 2)



DURÉE : 70 heures



PARTICIPANTS : 4 à 12



CODE STAGE : INS2



LIEN CPF : <https://urls.fr/1DOVPe>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



UNE MISE EN SITUATION PROCHE DU TERRAIN

L'épreuve pratique se déroule dans un poste de commandement de sécurité (PC), afin de vous placer dans des conditions réalistes de gestion du PC. Plusieurs incidents et anomalies viennent rythmer l'examen pour évaluer votre capacité à réagir.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Coordonner, dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'action des agents de sécurité incendie.

Prioriser et encadrer l'action de ses agents.

Veiller au maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.

Assurer le secours aux victimes et l'assistance aux personnes de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 2.

PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP 1 ou du diplôme ERP 1 ou IGH 1.

Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

Être titulaire d'un diplôme de secourisme PSC1 ou de sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1 en cours de validité.

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical daté de moins de trois mois (modèle fourni).

CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 2)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours, aire de feu.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM, animation d'une séquence pédagogique, exercice de gestion du PC en situation de crise.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences :

Le feu.
Comportement au feu.

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion et management de l'équipe de sécurité, organisation d'une séance de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis feu.

Manipulation du SSI :

Système de détection incendie, système de mise en sécurité, installations fixes d'extinction automatique.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

Réglementation du Code du travail, commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

Gestion du poste central de sécurité, conseil technique aux services de secours.

RECYCLAGE CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 2)



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RCS2



LIEN CPF : <https://urls.fr/r3CyYd>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



MAINTENIR SES COMPÉTENCES À JOUR

Parce qu'en sécurité incendie, les bons réflexes font toute la différence, le recyclage vous permet de revoir les fondamentaux et les missions essentielles des agents.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation destinée au maintien et à l'actualisation des compétences professionnelles des chefs d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes titulaire d'une qualification ERP 2 ou IGH 2, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 2 et pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur agent de sécurité incendie.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 2.

PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP 2 ou du diplôme ERP 2 ou IGH 2.
Avoir exercé l'emploi de chef d'équipe de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 36 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.
Être titulaire d'un diplôme de secourisme PSC1 ou de sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1 en cours de validité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

RECYCLAGE CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 2)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi de stage de recyclage.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion et management de l'équipe de sécurité, organisation d'une séance de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis feu.

Manipulation du SSI :

Système de détection incendie, système de mise en sécurité, installations fixes d'extinction automatique.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

Gestion du poste central de sécurité, mise en situation.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

FORMATION REMISE À NIVEAU SSIAP 2

REMISE À NIVEAU CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 2)



DURÉE : 21 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RNS2



LIEN CPF : <https://urls.fr/iM246z>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



RETROUVER SES RÉFLEXES DE CHEF D'ÉQUIPE

Cette remise à niveau permet aux chefs d'équipe de revoir les bases de la sécurité incendie et de retrouver rapidement les compétences nécessaires à leurs missions.

En seulement trois jours,
vos acquis seront renforcés !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP 2 ou IGH 2, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 2 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, de recouvrer la capacité à travailler comme chef d'équipe de sécurité incendie.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public chef d'équipe de sécurité incendie.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être agent de sécurité incendie SSIAP 2.

PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP 2 ou du diplôme ERP 2 ou IGH 2.

Être titulaire d'un diplôme de secourisme PSC1 ou de sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1 en cours de validité.

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical daté de moins de trois mois (modèle fourni).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

REMISE À NIVEAU CHEF D'ÉQUIPE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 2)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours.

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation du suivi du stage de remise à niveau.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion et management de l'équipe de sécurité, organisation d'une séance de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis feu.

Manipulation du SSI :

Système de détection incendie, système de mise en sécurité, installations fixes d'extinction automatique.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

Gestion du poste central de sécurité, mise en situation.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 3)



DURÉE : 216 heures



PARTICIPANTS : 10 max



CODE STAGE : INS3



LIEN CPF : <https://lc.cx/ZGfYsC>



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



UNE ÉVALUATION COMPLÈTE

L'évaluation se déroule en trois étapes. Au programme : un QCM de 40 questions pour valider vos connaissances théoriques, la rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1^{re} ou 2^e catégorie, puis un entretien oral de 15 minutes face à un jury. Un format pensé pour mettre en valeur vos compétences et votre capacité d'analyse.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

L'objectif de la certification SSIAP 3 est l'acquisition des connaissances et compétences réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2 souhaitant devenir Chefs de Service de sécurité incendie SSIAP 3 ou toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 et souhaitant évoluer dans le domaine de l'audit et du conseil en sécurité incendie.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

3 mois.

DÉBOUCHÉS

Possibilité d'évoluer vers des fonctions de chef de service de sécurité incendie.

PRÉREQUIS

Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ; et/ou être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction.

Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1, en cours de validité.

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 3)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours.

- Ouvrages en relation avec les matières enseignées.
- Jeux de plans de divers établissements.
- Matériels informatiques avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget).

VALIDATION DES ACQUIS

- Test QCM.
- Épreuve de rédaction de notice de sécurité.
- Épreuve orale.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences :

Le feu.
Comportement au feu.
Mise en œuvre des moyens d'extinction.

La sécurité incendie et les bâtiments :

Matériaux de construction.
Études de plans.
Outils d'analyse.

Réglementation incendie :

Organisation générale de la réglementation.
Classement des bâtiments.
Dispositions constructives et techniques.
Moyens de secours.
Visites.
Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

Gestion des risques :

Analyse des risques.
Réalisation des travaux de sécurité.
Documents administratifs.

Conseil au chef d'établissement :

Information de la hiérarchie.
Veille réglementaire.

Correspondant des commissions de sécurité :

Commissions de sécurité.
Management de l'équipe de sécurité :
Organiser le service.
Exercer la fonction d'encadrement.
Notions de droit du travail.
Notions de droit civil et pénal.

Budget du service sécurité :

Suivi budgétaire du service.
Fonction achat.
Fonction maintenance.

REMISE A NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 3)



DURÉE : 21 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RCS3



LIEN CPF : https://urls.fr/Z5b_oh



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS

26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



SE PERFECTIONNER GRÂCE À LA PRATIQUE

Pour rendre la formation dynamique et concrète, nous mettons à disposition des équipements pédagogiques et des mises en situation inspirées d'événements réels.

L'objectif : permettre à chaque agent de renforcer ses réflexes et de poursuivre son activité.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS

contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation destinée au maintien et à l'actualisation des compétences professionnelles d'un chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes titulaire d'une qualification ERP/IGH3, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 3 et pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public chef de service de sécurité incendie.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 3 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois.
PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours.

- Ouvrages en relation avec les matières enseignées.
- Jeux de plans de divers établissements.
- Matériels informatiques avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget).

REMISE À NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 3)

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi de stage de recyclage.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Évolution de la réglementation :

Mise à jour des textes (ERP / IGH).
Code du travail.
Rôle et responsabilités du SSIAP 3.

Notions de droit civil et pénal :

Responsabilité civile.
Responsabilité pénale.
Jurisprudence liée à la sécurité incendie.

Fonction maintenance :

Suivi des contrats de maintenance.
Obligations réglementaires.
Registre de sécurité.

Étude de cas :

Analyse d'un projet (construction ou aménagement).
Application de la réglementation.
Identification des non-conformités.

Accessibilité des personnes handicapées :

Règles d'accessibilité.
Évacuation des PMR.
Obligations réglementaires.

Analyse des risques :

Identification des dangers.
Méthodologie d'analyse.
Plan de prévention.

Moyens de secours :

Moyens d'extinction.
Systèmes de sécurité incendie (SSI).
Désenfumage et équipements techniques.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

FORMATION REMISE À NIVEAU SSIAP 3

REMISE À NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 3)



DURÉE : 35 heures



PARTICIPANTS : 4 à 15



CODE STAGE : RNS3



LIEN CPF : https://urls.fr/Z5b_oh



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



RETROUVER SES RÉFLEXES DE CHEF DE SERVICE

Cette remise à niveau permet aux chefs de service de revoir les fondamentaux de la sécurité incendie. En cinq jours, l'apprenant actualise ses connaissances et retrouve les compétences essentielles à son activité.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP/IGH3, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP 3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP 3 ou de recouvrer la capacité à travailler comme chef du service de sécurité incendie.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP 3 sans avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois ou être titulaire de la qualification ERP/IGH 3 et non recyclé.

PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.

Certificat médical d'aptitude pour les personnes n'exerçant pas dans un service de sécurité incendie (annexe à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Poste de sécurité équipé comprenant un système de sécurité incendie catégorie A avec volet de désenfumage et clapet coupe-feu, extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO₂, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, appareils émetteurs-récepteurs, registre de sécurité, permis de feu, vidéos, support de cours.

- Ouvrages en relation avec les matières enseignées.
- Jeux de plans de divers établissements.
- Matériels informatiques avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget).

REMISE À NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP 3)

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de remise à niveau.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

AGRÉMENT

N°0030 délivré par la préfecture des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME

Évolution de la réglementation :

Mise à jour des textes (ERP / IGH).
Code du travail.
Rôle et responsabilités du SSIAP 3.

Notions de droit civil et pénal :

Responsabilité civile.
Responsabilité pénale.
Jurisprudence liée à la sécurité incendie.

Fonction maintenance :

Suivi des contrats de maintenance.
Obligations réglementaires.
Registre de sécurité.

Étude de cas :

Analyse d'un projet (construction ou aménagement).
Application de la réglementation.
Identification des non-conformités.

Accessibilité des personnes handicapées :

Règles d'accessibilité.
Évacuation des PMR.
Obligations réglementaires.

Analyse des risques :

Identification des dangers.
Méthodologie d'analyse.
Plan de prévention.

Moyens de secours :

Moyens d'extinction.
Systèmes de sécurité incendie (SSI).
Désenfumage et équipements techniques.

Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, annexe V – référentiel pédagogique des recyclages et remises à niveau SSIAP.

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : Group intra



CODE STAGE : FEPI



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



APPRENDRE À RÉAGIR DÈS LES PREMIÈRES SECONDES

Former ses équipes à la prévention incendie est essentiel pour réagir efficacement en cas de départ de feu. Cette formation permet d'acquérir les bons réflexes, de comprendre les premières actions à mettre en place et de manipuler un extincteur.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Savoir donner l'alerte.

Savoir utiliser les moyens de première intervention.

Connaître les notions élémentaires de prévention.

Organiser une évacuation : définition des rôles "guide file/serre file" et "chargé d'évacuation".

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services de sécurité, des services techniques, d'entretien, administratifs, commerciaux, nouveaux embauchés, etc.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être équipier de première intervention.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de cours.
- Moyens d'extinction.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & Mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

PROGRAMME

Théorie :

Le feu : causes et effets de l'incendie, définition du triangle du feu, classes de feux.

L'extinction : agents extincteurs, procédés d'extinction.

Les extincteurs.

Les robinets d'incendie armés.

L'organisation de l'intervention : rôle de 1^{ère} intervention, alarme et alerte.

Le rôle préventif de l'équipe de première intervention :

Connaissance de l'établissement.

Connaissance, emplacement et fonctionnement des moyens de secours.

Les risques :

Encombrement des circulations et issues de secours.

Évacuation des personnes à mobilité réduite.

Travaux par points chauds.

L'alerte :

Téléphone, Interphone.

Donner l'alerte.

Provoquer l'alarme.

L'intervention :

Combattre l'incendie.

Éviter la propagation.

Fermeture des portes et fenêtres.

L'évacuation :

Interdire l'utilisation des ascenseurs et des monte-charges.

Vérification de la complète évacuation du niveau.

Comptage du personnel au point de rassemblement.

Difficultés liées à l'état de certains occupants.

Pratique :

Exercice d'extinction avec extincteurs sur terrain manœuvre feu ou générateur de foyer écologique.

FORMATION EPI EN VR OU AR

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI) EN RÉALITÉ VIRTUELLE OU AUGMENTÉE



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : Intra/Inter



CODE STAGE : EPIV



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



UNE IMMERSION TOTALE GRÂCE À LA RÉALITÉ VIRTUELLE ET AUGMENTÉE

Entraînez vos équipes dans des situations d'incendie ultra-réalistes, sans danger ni matériel consommable. Une approche innovante qui renforce durablement les réflexes sécurité tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Savoir donner l'alerte.

Savoir utiliser les moyens de première intervention.

Connaître les notions élémentaires de prévention.

Organiser une évacuation : définition des rôles "guide file/serre file" et "chargé d'évacuation".

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services de sécurité, des services techniques, d'entretien, administratifs, commerciaux, nouveaux embauchés, etc.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être équipier de première intervention.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Affirmative, démonstrative, active.
- Mise en situation pratique en milieu professionnel grâce aux casques et extincteurs en réalité virtuelle (VR) ou en réalité augmentée (AR).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Casques de réalité virtuelle (Meta Quest) : mises en situation immersives d'incendie.
- Extincteurs connectés : apprentissage des bons gestes avec retour en temps réel.
- Simulateurs de scénarios incendie : évolution dynamique des situations.
- Réalité augmentée (AR) : superposition d'éléments virtuels dans l'environnement réel (repérage des risques, localisation des équipements, guidage des actions), permettant aux stagiaires de s'entraîner directement sur leur site de travail.
- Interface formateur : suivi des performances et débriefing personnalisé.
- Supports digitaux interactifs : QCM, vidéos, études de cas.

FORMATION EPI EN VR OU AR

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI) EN RÉALITÉ VIRTUELLE OU AUGMENTÉE

VALIDATION DES ACQUIS

La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

RÉALITÉ VIRTUELLE OU RÉALITÉ AUGMENTÉE ?

Le choix entre la Réalité Virtuelle (VR) ou Réalité Augmentée (AR) dépend des objectifs pédagogiques visés : la VR plonge totalement le participant dans un environnement immersif, idéal pour des mises en situation dans des environnements variés, tandis que l'AR superpose des éléments virtuels à l'environnement réel, parfait pour la pratique de la formation dans votre environnement de travail.

PROGRAMME

Théorie :

Le feu : causes et effets de l'incendie, définition du triangle du feu, classes de feux.

L'extinction : agents extincteurs, procédés d'extinction.

Les extincteurs.

Les robinets d'incendie armés.

L'organisation de l'intervention : rôle de 1^{ère} intervention, alarme et alerte.

Le rôle préventif de l'équipe de première intervention :

Connaissance de l'établissement.

Connaissance, emplacement et fonctionnement des moyens de secours.

Les risques :

Encombrement des circulations et issues de secours.

Évacuation des personnes à mobilité réduite.

Travaux par points chauds.

L'alerte :

Téléphone, Interphone.

Donner l'alerte.

Provoquer l'alarme.

L'intervention :

Combattre l'incendie.

Éviter la propagation.

Fermeture des portes et fenêtres.

L'évacuation :

Interdire l'utilisation des ascenseurs et des monte-charges.

Vérification de la complète évacuation du niveau.

Comptage du personnel au point de rassemblement.

Difficultés liées à l'état de certains occupants.

Pratique :

Exercice d'extinction avec extincteurs sur terrain manœuvre feu ou générateur de foyer écologique.

PERMIS FEU - TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : PFEU



LIEU DE FORMATION

SUR SITE CLIENT



PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

Le permis feu est un outil essentiel pour identifier et prévenir les risques d'incendie lors de travaux spécifiques comme la soudure, le meulage, le découpage ou l'ébarbage. Notre formation permet d'appliquer les bonnes pratiques au quotidien.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Identifier et analyser les risques inhérents aux travaux par points chauds.
Respecter la réglementation relative au permis de feu.
Élaborer un permis feu et mettre en œuvre les mesures de protection de la zone de travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services de sécurité, des services techniques, d'entretien, administratifs, commerciaux, nouveaux embauchés, etc.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Contrôler les travaux par points chauds.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Permis de feu.
- Vidéos.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCU en fin de formation.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

PERMIS FEU - TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

PROGRAMME

Le phénomène d'incendie et sa propagation :

L'éclosion du feu (triangle du feu).

La combustion.

Les principales causes de l'incendie et ses effets.

Les travaux par points chauds :

Les types de travaux.

Les risques.

Le permis feu :

Rappel sur l'identification des risques de la zone concernée.

Les 3 phases (avant, pendant et après).

La rédaction.

Les moyens et parades (moyens de prévention et de protection) :

Les agents extincteurs et les procédés d'extinction.

Le fonctionnement des extincteurs et des RIA.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : FSSI



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



COMPRENDRE SON SSI POUR MIEUX RÉAGIR

Parce qu'une bonne maîtrise du Système de Sécurité Incendie permet de gagner en réactivité, cette formation vous aide à comprendre le fonctionnement de votre SSI et à adopter les bons réflexes ! Vous apprendrez à maîtriser les procédures essentielles.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires à l'exploitation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A afin d'assurer la surveillance, l'identification des alarmes, le traitement des événements et la mise en œuvre des procédures d'exploitation en cas d'incendie ou de défaut technique.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services de sécurité, des services techniques, d'entretien, administratifs, commerciaux, nouveaux embauchés, etc.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être habilité à manipuler un SSI.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme technique SSI de catégorie A, comprenant :

- SDI (Système de Détection Incendie).
- CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie).
- UGA (Unité de Gestion d'Alarme).
- DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité : volets, clapets, désenfumage...).
- Détecteurs automatiques (fumée, thermique, multi-critères).
- Déclencheurs manuels.
- Tableau de signalisation et interfaces de commande.
- Plans d'implantation SSI et synoptiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCU en fin de formation.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROGRAMME

Partie théorique :

Comprendre la définition du SSI.
Connaître les différentes catégories de SSI.
Connaître les différents détecteurs incendies et leurs fonctionnements.
Comprendre le fonctionnement du SSI (désenfumage, évacuation...).
Comprendre et savoir appliquer les procédures d'exploitation.
Savoir traiter les informations reçues et transmettre l'information.
Connaître la conduite à tenir en cas de détection incendie.
Savoir mettre en sécurité l'Établissement.
Savoir exploiter le centralisateur de mise en sécurité incendie et effectuer la mise en sécurité du bâtiment.

Partie pratique :

Appropriation du SSI du site et entraînement à la manipulation avec résolutions de cas concrets.



SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 10



CODE STAGE : INST



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



ÊTRE PRÊT À RÉAGIR EN CAS D'URGENCE

Chaque employeur a l'obligation de mettre en place des moyens de secours adaptés pour intervenir rapidement en cas d'accident du travail, de malaise ou d'urgence médicale. Cette formation permet d'acquérir les bons réflexes pour protéger efficacement.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et participer activement à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être sauveteur secouriste du travail (SST).

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur SST certifié.
- Mannequins (bébé - enfants - adultes).
- Maquillage et matériel pour simulation.
- Défibrillateur.
- Plan de prévention SST, vidéos, support de cours.

ÉPREUVE CERTIFICATIVE

À l'issue de la formation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au candidat.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les 2 ans.

AGRÈMENT

Habilitation INRS H31875/2018/SST-1/0/12.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PROGRAMME

Compétence 1 : Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (Cadre juridique et champ d'intervention).

Compétence 2 : Réaliser une protection adaptée pour soi même et les autres.

Compétence 3 : Examiner la victime-Reconnaître les signes qui menacent la vie d'une personne (le saignement abondant, l'étouffement, l'inconscience).

Compétence 4 : Alerter ou faire alerter.

Compétence 5 : Secourir et adopter la bonne conduite lorsque.

Une victime saigne abondamment.

Une victime s'étouffe.

Une victime présente un malaise.

Une victime se plaint de brûlures.

Une victime se plaint de douleur empêchant ses mouvements.

Une victime ne saigne pas abondamment.

Une victime ne répond pas mais respire (PLS).

Une victime ne répond pas et ne respire pas (RCP et pose de DSA).

Compétence 6 : Situer son rôle de SST dans la prévention de l'entreprise.

Compétence 7 : Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.

Compétence 8 : Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Bilan et évaluation de la formation.

FORMATION MAC SST

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : 4 à 10



CODE STAGE : MSST



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



RÉVISER LES GESTES ESSENTIELS DU SST

Parce qu'en situation d'urgence, chaque geste compte, la formation MAC SST vous permet de revoir les bons réflexes de premiers secours et de maintenir vos compétences à jour selon les recommandations de l'INRS. Nous sommes soumis au référencement INRS, et nous vous proposons une formation encadrée autour d'un référentiel commun.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Maintenir le niveau des compétences nécessaires pour porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et participer activement à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public détenteur de la carte SST.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être sauveteur secouriste du travail (SST).

PRÉREQUIS

Tout public détenteur de la carte SST.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur SST certifié.
- Mannequins (bébé - enfants - adultes).
- Défibrillateur, maquillage et matériel pour simulation.
- Plan de prévention SST, vidéos, support de cours.

ÉPREUVE CERTIFICATIVE

A l'issue de la formation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au candidat.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les 2 ans.

AGRÈMENT

Habilitation INRS H31875/2018/SST-1/0/12.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PROGRAMME

Selon le document de référence de l'INRS.

Accueil, présentation du formateur, de la formation et des stagiaires.

Retex, Rappels, mises en pratiques, apports si besoin de la part du formateur sur les compétences de l'acteur SST acquises en formation initiale.

Compétence 2 : Réaliser une protection adaptée pour soi même et les autres.

Compétence 3 : Examiner la victime.

Reconnaître les signes qui menacent la vie d'une personne.

Compétence 4 : Alerter ou faire alerter.

Compétence 5 : Secourir et adopter la bonne conduite lorsque :

Une victime saigne abondamment.

Une victime s'étouffe.

Une victime présente un malaise.

Une victime se plaint de brûlures.

Une victime se plaint de douleur empêchant ses mouvements.

Une victime ne saigne pas abondamment.

Une victime ne répond pas mais respire (PLS).

Une victime ne répond pas et ne respire pas (RCP et pose de DSA).

Compétence 6 : Les notions de base en Prévention.

Compétence 7 : Mise en œuvre d'actions de prévention.

Compétence 8 : Remonter l'information.

Selon l'organisation de l'entreprise ou de l'établissement chaque candidat devra valider 2 épreuves certificatives :

- Une situation d'accident simulée.
- Un questionnaire sur la prévention.

Bilan et évaluation de la formation.

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 1



DURÉE : 35 heures



PARTICIPANTS : 6 à 8



CODE STAGE : PSE1



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



LA RÉFÉRENCE DES PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE

Le PSE1 constitue le premier niveau de qualification des secouristes intervenant en équipe. Grâce à une pédagogie immersive et des cas pratiques réalistes, cette formation permet d'acquérir les réflexes et les compétences nécessaires pour porter secours efficacement dans les situations les plus exigeantes.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires à :
Porter assistance, seul et sans matériel, à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs.

Porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, avec matériels et sous les ordres d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public de 16 ans ou plus.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

BNSSA, formation pisteur-secouriste, équipier DPS.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle adaptée aux exercices pratiques.
- Mannequins de secourisme adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateurs de formation.
- Matériel de premiers secours.
- Matériel d'oxygénothérapie pédagogique.
- Matériel de portage et de transport.
- Supports pédagogiques et aide-mémoire.
- Cas concrets et mises en situation.

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 1

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi du stage.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les ans.

AGRÉMENT

Partenariat avec une association agréée.

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 : Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.

Domaine de compétence 2 : Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.

Domaine de compétence 3 : Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.

Domaine de compétence 4 : Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe, face à une personne :

Victime d'une obstruction des voies aériennes.

Victime d'un saignement abondant.

Ayant perdu connaissance.

En arrêt cardiaque.

Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique.

Présentant un malaise.

Présentant un traumatisme des membres ou de la peau.

Domaine de compétence 5 : Assister des équipiers secouristes (PSE2), lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.

Domaine de compétence 6 : Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 1



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : 6 à 8



CODE STAGE : FPE1



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



MAINTENIR SES COMPÉTENCES

La formation continue PSE1 permet de réviser et d'actualiser vos connaissances techniques pour intégrer les nouvelles pratiques. Vous voulez conserver les bons réflexes et intervenir efficacement, cette formation est pour vous !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Actualiser et perfectionner les compétences opérationnelles du secouriste PSE1.
Maintenir la maîtrise des gestes et techniques de secours en équipe.
Optimiser la coordination et la communication lors des interventions.
Assurer une prise en charge efficace et adaptée des victimes.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un certificat PSE1.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

BNSSA, formation pisteur-secouriste, équipier DPS.

PRÉREQUIS

Être titulaire du PSE1 à jour.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle adaptée aux exercices pratiques.
- Mannequins de secourisme adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateurs de formation.
- Matériel de premiers secours.
- Matériel d'oxygénothérapie pédagogique.
- Matériel de portage et de transport.
- Supports pédagogiques et aide-mémoire.
- Cas concrets et mises en situation.

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi du stage.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les ans.

AGRÈMENT

Partenariat avec une association agréée.

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 1

PROGRAMME

Le programme minimal relatif aux connaissances techniques qui nécessitent une mise à jour ou un perfectionnement est fixé annuellement par le ministre chargé de la sécurité civile.

Actualisation des recommandations nationales de premiers secours.
Révision des techniques de prise en charge des victimes.
Utilisation du matériel de secours et d'oxygénothérapie.
Prise en charge des détresses vitales et des situations d'urgence courantes.
Techniques de relevage, portage et transport d'une victime.
Travail en équipe et coordination des actions de secours.
Cas pratiques et mises en situation opérationnelles.

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 2



DURÉE : 28 heures



PARTICIPANTS : 6 à 8



CODE STAGE : PSE2



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



ALLER PLUS LOIN DANS LES GESTES DE SECOURS

Vous voulez renforcer vos compétences opérationnelles, la formation PSE2 vous permettra d'acquérir une expertise plus avancée en secourisme. Elle prépare à intervenir sur des dispositifs de secours, à travailler efficacement en équipe et à coordonner vos actions sur le terrain. Reconnue au niveau national, cette certification constitue un véritable atout pour les professionnels de la sécurité, de l'événementiel ou les secouristes bénévoles. Pour vous !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériels, dans le cadre d'opération de secours.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public de 16 ans ou plus.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

BNSSA, formation pisteur-secouriste, équipier DPS.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation adaptée aux exercices pratiques et aux mises en situation.
- Mannequins de secourisme adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateurs de formation (DAE).
- Matériel de premiers secours conforme aux recommandations en vigueur.
- Matériel d'immobilisation (attelles, colliers cervicaux selon le niveau de formation).
- Matériel de relevage, de portage et de brancardage.
- Matériel d'oxygénothérapie pédagogique.
- Lots de matériel de secours permettant les exercices en équipe.
- Supports pédagogiques et aide-mémoire secouriste.
- Études de cas, simulations et mises en situation opérationnelles.

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 2

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi du stage.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les ans.

AGRÉMENT

Partenariat avec une association agréée.

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 : Prendre en charge une personne.

Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie.

Victime d'une atteinte circonstancielle.

Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

Domaine de compétence 2 : Assurer, au sein d'une équipe.

L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette.

Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

Domaine de compétence 3 : Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Domaine de compétence 4 : Évoluer dans le cadre juridique applicable à leur action de secours et dans le respect des procédures définies par leur autorité d'emploi.

Domaine de compétence 5 : Assurer une protection immédiate, adaptée et permanent, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.

Domaine de compétence 6 : Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.

Domaine de compétence 7 : Adapter leur comportement à la situation ou à l'état de la victime.

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 2



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : 6 à 8



CODE STAGE : FPE2



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes



MAINTENIR SES COMPÉTENCES AVEC LA FC PSE2

La formation continue PSE2 permet de revoir les techniques, d'actualiser vos connaissances et d'intégrer les nouvelles pratiques. Vous voulez conserver les bons réflexes, cette formation est faite pour vous.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Actualiser et maintenir ses compétences de secouriste PSE2.
Mettre en œuvre les techniques de secours conformément aux recommandations nationales en vigueur.
Réaliser les gestes techniques de relevage, de transport et d'évacuation d'une victime.
Intervenir efficacement au sein d'une équipe de secours organisée.
Adapter sa prise en charge aux situations d'urgence rencontrées sur le terrain.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un certificat PSE 2.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

BNSSA, formation pisteur-secouriste, équipier DPS.

PRÉREQUIS

Être titulaire du PSE 2 à jour.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation adaptée aux exercices pratiques et aux mises en situation.
- Mannequins de secourisme adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateurs de formation (DAE).
- Matériel de premiers secours conforme aux recommandations en vigueur.
- Matériel d'immobilisation (attelles, colliers cervicaux selon le niveau de formation).
- Matériel de relevage, de portage et de brancardage.
- Matériel d'oxygénothérapie pédagogique.
- Lots de matériel de secours permettant les exercices en équipe.
- Supports pédagogiques et aide-mémoire secouriste.
- Études de cas, simulations et mises en situation opérationnelles.

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE - NIVEAU 2

VALIDATION DES ACQUIS

- Test d'évaluation et mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de suivi du stage.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Tous les ans.

AGRÉMENT

Partenariat avec une association agréée.

PROGRAMME

Le programme minimal relatif aux connaissances techniques qui nécessitent une mise à jour ou un perfectionnement est fixé annuellement par le ministre chargé de la sécurité civile.

Actualisation des recommandations nationales de premiers secours.

Administration de l'oxygène et utilisation du matériel associé.

Prise en charge des malaises et aggravations de maladies.

Aide à la prise de médicaments.

Révision des manœuvres physiques et techniques de manutention.

Positions d'attente, de transport et préparation au portage.

Aide à la marche.

Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport.

Déplacement d'une victime non valide.

Cas concrets et mises en situation d'intervention en équipe.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : 4 à 14



CODE STAGE : HOB0



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



HOB0 : LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE COMMENCE AVANT LE PREMIER GESTE.

La formation HOB0 immersive est centrée sur des situations réelles rencontrées par les personnels non-électriciens. Notre méthode pédagogique dynamique favorise les réflexes sécurité, la prévention des risques et l'application immédiate sur site.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Sensibiliser l'apprenant aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien travaillant dans un environnement de risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Effectuer des travaux non électriques.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.
Formateur possédant une formation initiale en électricité et doté d'une expérience significative.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation.

RECYCLAGE

Tous les 3 ans.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN

PROGRAMME

Conforme aux exigences des normes électriques NF/UTE C 18510

Module Tronc commun :

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc).

Les différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Le principe d'une habilitation.

Définition des symboles d'habilitation.

Les prescriptions associées aux zones de travail.

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole).

La zone de travail les signalisations et repérages associés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans un environnement.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans cet environnement.

Module exécutants travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV) :

Les acteurs concernés par les travaux.

Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdictions, zone de travail).

FORMATION BE MANŒUVRE / BS

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BE MANŒUVRE / BS



DURÉE : 14 heures



PARTICIPANTS : 4 à 14



CODE STAGE : BEBS



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



INTERVENIR EN SÉCURITÉ, AGIR AVEC MAÎTRISE

La formation est axée sur les opérations concrètes de remplacement, raccordement et manœuvre en environnement professionnel. Exercices pratiques, analyse des risques et pédagogie opérationnelle pour sécuriser vos interventions dès le retour sur site.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT.

Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques.

Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien chargé :
De réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques.
D'accomplir des interventions élémentaires sur des équipements électriques.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être habilité BEBS.

PRÉREQUIS

Aucun.

FORMATION BE MANŒUVRE / BS

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BE MANŒUVRE / BS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.
- Formateur possédant une formation initiale en électricité et doté d'une expérience significative.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique existante et/ou de formation (mallette pédagogique de formation).
- Supports individuels remis aux participants.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM et test d'évaluation. Attestation délivrée par le centre de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

PROGRAMME

Conforme aux exigences des normes électriques NF/UTE C 18510

Tronc Commun aux personnels non électriciens (7 heures) :

Notions élémentaires d'électricité (1 heure).
Dangers et risques électriques en milieu professionnel (1 heure).
Zone d'accès réservé (1 heure).
Habitations des personnels (1 heure).
Moyens et équipements de protection collective (1 heure).
Équipements de protections individuelles (1 heure).
Intervention en cas d'incident (1 heure).

Programme BE Manœuvre/ BS (7 heures) :

Partie Commune : Séparation et consignation (2 heures).
BE Manœuvre : Les manœuvres électriques (2 heures).
BS : Les interventions élémentaires (2 heures).
Évaluation d'une mise en situation pratique (1 heure).

FORMATION GESTES ET POSTURES

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



DURÉE : 7 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : GEPO



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT

OBJECTIFS

Acquérir les bonnes pratiques de manutention et les principes d'ergonomie permettant de réduire les risques d'accidents du travail, de lombalgies et de troubles musculosquelettiques liés à l'activité professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Voir calendrier ou sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

PRÉREQUIS

Aucun.



FAITES DE CHAQUE MOUVEMENT UN GESTE DE PRÉVENTION

Apprenez à adopter des gestes et des postures adaptés à votre activité pour réduire les contraintes physiques, prévenir les TMS et améliorer durablement votre confort au travail.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salles équipées de vidéoprojecteurs et tableau blanc.
- Support de cours remis aux participants.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PROGRAMME

1. Comprendre les enjeux de la prévention :

Les accidents du travail liés à l'activité physique.
Les troubles musculosquelettiques (TMS) et leurs conséquences sur la santé.
Les principes généraux de prévention et les obligations de chacun.

2. Notions essentielles d'anatomie et de biomécanique :

Le fonctionnement du rachis et des articulations.
Les limites du corps humain face aux contraintes physiques.
Les mécanismes d'apparition des douleurs et des blessures.

3. Identifier les situations à risque :

Analyse des gestes professionnels et des postures de travail.
Repérage des facteurs de risque : manutentions, déplacements, station debout prolongée, interventions d'urgence, travail sur écran.
Identification des contraintes propres à l'environnement professionnel.

4. Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

Les bonnes pratiques pour préserver son intégrité physique.
Les techniques de déplacement et de manutention sécurisées.
L'organisation de son espace de travail et de ses interventions.

5. Adapter les gestes et postures à son activité professionnelle :

Porter, soulever, déplacer, pousser et tirer une charge en sécurité.
Adopter les postures adaptées lors des rondes, contrôles d'accès, postes de surveillance ou activités administratives.
Utiliser les aides techniques et équipements mis à disposition.

6. Exercices pratiques et mises en situation :

Application des techniques de manutention.
Mises en situation issues du contexte professionnel des participants.
Analyse et correction des pratiques individuelles.
Évaluation des acquis et plan d'action.

7. Évaluation pratique des compétences :

Identification des axes d'amélioration sur le poste de travail.
Synthèse des bonnes pratiques à mettre en œuvre au quotidien.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT



DURÉE : 3,5 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : GEQS



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

Grâce à une approche immersive, cette formation vous aide à acquérir les bonnes pratiques pour intervenir. Lorsque chaque seconde compte, les bons réflexes sauvent des vies !

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Cette formation répond aux dispositions du décret n°2021-469 du 19 avril 2021 prévoyant une sensibilisation aux gestes qui sauvent pour les salariés avant leur départ à la retraite. Elle s'adresse également à tout salarié souhaitant acquérir les réflexes essentiels pour réagir efficacement face à une situation d'urgence. À l'issue de cette formation, les participants sont capables de reconnaître les situations d'urgences et d'agir rapidement et efficacement pour attendre l'arrivée des secours professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public majeur.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur
- Mise à disposition de mannequins (bébé - enfants - adultes) et accessoires de secourisme.
- Défibrillateurs automatisés externes
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

PROGRAMME

Protéger une personne en détresse.
Alerter les secours.
Transmettre les informations essentielles aux secours.

Les gestes de premiers secours :

Réanimation cardio-pulmonaire (RCP).
Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.
Position Latérale de Sécurité (PLS).
Contrôle d'une hémorragie.
Position d'attente pour certaines blessures.
Obstruction des voies aériennes par un corps étranger.

FORMATION ÉQUIPIER D'ÉVACUATION

ANTICIPER, GUIDER, SÉCURISER : LES MISSIONS DE L'ÉQUIPIER D'ÉVACUATION.



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : EEVA



LIEU DE FORMATION

SUR SITE CLIENT



DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR ALLER PLUS LOIN

Complétez vos compétences avec nos formations Équipier de Première Intervention (EPI). Des entraînements pour renforcer les bons réflexes et améliorer la réactivité des équipes face aux situations d'urgence.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'organiser et diriger une évacuation et mettre en œuvre les consignes et procédures du site.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout le personnel ayant un rôle ou une responsabilité dans la mise en œuvre de l'évacuation (guide-file et serre-file).

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être Équipier d'évacuation.

PRÉREQUIS

Aucun.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail R 4227-39 : la consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu tous les six mois. Leur date et les observations éventuelles doivent être consignées dans un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Arrêté du 25 Juin 1980 : Règlement de sécurité en ERP.

Arrêté du 18 Octobre 1977 : Règlement de sécurité en IGH.

FORMATION ÉQUIPIER D'ÉVACUATION

ANTICIPER, GUIDER, SÉCURISER : LES MISSIONS DE L'ÉQUIPIER D'ÉVACUATION.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation:

- Une partie théorique permettant de comprendre les enjeux d'une organisation efficace d'une procédure d'évacuation.
- Une visite du site pour mettre en œuvre les consignes.
- Des mises en situation pour préparer les stagiaires à la réalité des risques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

PROGRAMME

1. Théorie :

Les causes de l'évacuation.

L'organisation de sécurité de l'établissement.

Alarme, alerte.

Point de regroupement, zone de mise en sécurité (refuge).

Point de rassemblement.

Les fumées.

Les moyens matériels de prévention et d'intervention.

Rôles et missions des personnels d'évacuation (Guide File et Serre File).

2. Pratique :

Lecture des consignes et plans en place.

Visite des cheminements d'évacuation.

Repérage des moyens matériels mis à disposition dans l'établissement.

Repérage du point de rassemblement.

FORMATION ÉQUIPIER D'ÉVACUATION PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

ANTICIPER, ACCOMPAGNER, SÉCURISER : LES CLÉS D'UNE ÉVACUATION ADAPTÉE À TOUS.



DURÉE : 1/2 journée



PARTICIPANTS : 4 À 12



CODE STAGE : EPSH



LIEU DE FORMATION

ASGARTH CONSULTANTS
26, rue du Moulin Bailly
92250 La Garenne-Colombes

OU SUR SITE CLIENT



ANTICIPER CHAQUE SITUATION POUR SÉCURISER CHAQUE PERSONNE

Cette formation vous permet d'acquérir les bons réflexes pour évacuer efficacement des personnes en situation de handicap moteur, sensoriel ou cognitif. Grâce à des mises en situation concrètes, vous apprendrez à coordonner les équipiers, à adapter les procédures et à mettre en œuvre une évacuation à la fois inclusive, sécurisée et conforme aux obligations réglementaires.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Sensibiliser les apprenants à l'environnement du handicap.

Maîtriser les consignes, le cheminement et les procédures d'évacuation.

Organiser et diriger une évacuation des personnes en situation de handicap.

Le transfert horizontal des personnes.

Utilisation des chaises d'évacuation.

Connaître le point de rassemblement et les espaces d'attente sécurisés.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans des établissements recevant du public dans le cadre de l'évacuation des personnes en situations de handicap.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.

Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois.

DÉBOUCHÉS

Être Équipier d'évacuation spécialisé « PSH ».

PRÉREQUIS

Aucun.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

La loi 2005-105 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Code du Travail R 4227-39 : essais et visites périodiques (matériel et exercices).

Arrêté du 25 juin 1980 : règlement de sécurité en ERP.

Arrêté du 18 octobre 1977 : règlement de sécurité en IGH.

Décret n°2011-1461 du 7 novembre 2011 relatif à l'évacuation des personnes handicapées des lieux de travail en cas d'incendie.

FORMATION ÉQUIPIER D'ÉVACUATION PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

ANTICIPER, ACCOMPAGNER, SÉCURISER : LES CLÉS D'UNE ÉVACUATION ADAPTÉE À TOUS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative, démonstrative, interrogative, mise en situation :

- Une partie théorique permettant de comprendre les enjeux d'une organisation efficace d'une procédure d'évacuation.
- Une visite du site pour mettre en œuvre les consignes.
- Des mises en situation pour préparer les apprenants à la réalité des risques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- QCM & mise en situation pratique.
- La formation est sanctionnée par une attestation de formation.

RECYCLAGE

- Recommandé tous les 3 ans.

PROGRAMME

Connaître la réglementation en vigueur concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap :

La loi du 2005-102 du 11 février 2005.

Le décret n° 2011-1461 du 7 novembre 2011.

Connaître les différentes formes de handicap :

Physique.

Visuel.

Auditif.

Mental.

Connaître son établissement pour évacuer efficacement les PSH :

Identifier le cheminement d'évacuation adapté aux PSH.

Identifier les issues de secours et les dispositifs de sécurité incendie.

Connaître le point de rassemblement et les espaces d'attente sécurisés.

Connaître les causes et les mécaniques d'un incendie :

Identifier les causes et les effets d'un incendie.

Connaître les effets des fumées sur l'homme.

Connaître le principe du triangle du feu et les différentes classes de feux.

Maîtriser les deux types d'explosions.

Réaliser une évacuation dans le respect des consignes de sécurité incendie :

Connaître le rôle et les missions du guide fil et du serre fil.

Savoir organiser une évacuation, appréhender son déroulement (cas pratiques).

L'évacuation des personnes en situation de handicap.

Le transfert horizontal des personnes.

Utilisation des chaises d'évacuation.

FORMATION UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

MAÎTRISER L'UTILISATION DU DAE EN SITUATION D'URGENCE.



DURÉE : 3,5 heures



PARTICIPANTS : Groupe intra



CODE STAGE : UDAE



LIEU DE FORMATION

Nous intervenons en intraentreprise (dans vos locaux) auprès de vos collaborateurs et aux dates de votre choix.



RENFORCER VOS RÉFLEXES GRÂCE À LA PRATIQUE

Les exercices pratiques vous permettent de maîtriser les étapes de la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation d'un défibrillateur.

CONTACT



ASGARTH CONSULTANTS
contact@asgarth-consultants.fr
01 46 67 77 77

OBJECTIFS

Cette formation doit permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardiorespiratoire avant l'arrivée des secours extérieurs.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne susceptible de porter secours.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à certaines formes de handicap.
Nous joindre : contact@asgarth-consultants.fr

DATE DE L'ACTION DE FORMATION

Sur commande.

DÉLAI D'ACCÈS

2 semaines.

DÉBOUCHÉS

Être capable de reconnaître un arrêt cardio-respiratoire et donner l'alerte.

Être capable de porter secours à une personne en arrêt cardiorespiratoire en pratiquant un massage cardiaque seul ou en équipe.

Être capable de mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe (DAE).

PRÉREQUIS

Aucun.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L'objectif et le programme de cette initiation à l'utilisation du défibrillateur sont conformes avec l'Arrêté du 16 juillet 2010 relatif à l'initiation du grand public à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation de défibrillateurs automatisés externes (Ministère de l'Intérieur).

FORMATION UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

MAÎTRISER L'UTILISATION DU DAE EN SITUATION D'URGENCE.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne entre apports théoriques et mises en situation pratiques :

- Une partie théorique permettant de comprendre les enjeux d'une organisation efficace d'une procédure d'évacuation.
- Des mises en situation pour préparer les apprenants à la réalité de l'utilisation d'un DAE.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur portable et support de formation.
- Pédagogie active sur le défibrillateur de formation et sur mannequins (bébé, enfant, adulte).

VALIDATION DES ACQUIS

- L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situation pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir.
- La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

RECYCLAGE

- Recommandé tous les 3 ans.

PROGRAMME

Protection et prévention :

Être capable de protéger de façon adaptée.
Être capable d'effectuer les dégagements d'urgence.

Examiner la victime :

Être capable d'examiner la victime.

Faire alerter ou alerter :

Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.

Secourir :

La victime ne répond pas mais elle respire.
La victime ne répond pas et ne respire pas.

Le défibrillateur :

Connaître sa localisation dans votre établissement.
La composition de l'équipement.
Les cas particuliers.

Pratique :

La victime ne répond pas mais elle respire.
La victime ne répond pas et ne respire pas.



ASGARTH
consultants



ASGARTH CONSULTANTS - CONSEIL ET FORMATION

26, rue du Moulin Bailly - 92250 La Garenne Colombes
contact@asgarth-consultants.fr

Tél. 01 46 67 77 77